

PROGRAMME DE FORMATION

Initiation à l'art-thérapie par la peinture, le dessin, le modelage et le collage - Niveau II -

Votre contact

Tél : 05.49.28.32.00
Mail : inscription@cerf.fr

Durée

5.00 jour(s)
35:00 heures

Public

Tout personnel médical, paramédical, social, éducatif ou psychologues en charge d'actions à visée thérapeutique, éducative ou socialisante.

Participants

Mini : 6 p. Maxi : 12 p.

Objectifs de la formation

Repérer et analyser les principales références théoriques en art-thérapie.

Diversifier les activités en dessin, peinture ou collage proposées aux usagers ou patients dans le cadre d'ateliers.

Adopter, en tant que responsable d'un groupe à médiation, la posture professionnelle adéquate.

Programme

Diversifier et approfondir les pratiques et méthodes expérimentées lors du stage de niveau I.

Poursuivre l'étude des références théoriques en art-thérapie.

Approfondir sa pratique professionnelle :

- Se situer en tant que responsable d'un groupe à médiations.
- Réfléchir aux questions de déontologie et de contrôle des pratiques.

Apprendre à se situer au sein d'une équipe :

- Comprendre la pluridisciplinarité et la complémentarité des diverses approches de soin et d'accompagnement.
- Savoir trouver la place de l'art-thérapie.

Méthodes et supports

" Apports théoriques. Exercices pratiques. Échanges. "

Prérequis

Avoir effectué le niveau 1 de ce module.

Modalités de positionnement et d'évaluation :

- en amont de la formation un questionnaire de positionnement est adressé au futur stagiaire afin d'apprécier à la fois ses acquis, ses besoins et ses attentes ;
- au début de la formation, les réponses à ce questionnaire sont le point de départ d'un travail de mise en commun autour des pratiques et attentes des participants ;
- au cours de la formation, de nombreux exercices, études de cas ou mises en situations permettent aux apprenants d'assimiler les savoirs et savoir-faire et au formateur d'appréhender, à l'aide d'indicateurs, si ces savoirs et savoir-faire sont à la fois acquis (ou en cours d'acquisition) et correctement mis en œuvre par les personnes formées.
- en fin de formation les participants sont invités à compléter une fiche « évaluation » leur permettant d'exprimer leurs appréciations et de faire état de leurs acquis vis-à-vis de l'action de formation.

A l'issue de la formation, CERF FORMATION délivrera, en fonction notamment des retours sur l'évaluation des acquis, une attestation de fin de formation.

Accessibilité aux personnes en situation de handicap :

Les aménagements du dispositif pédagogique utiles à la compensation du handicap seront étudiés sur demande par notre référent handicap (referenthandicap@cerf.fr), en liaison avec le Centre Ressource Formation Handicap.

Tous nos locaux sont accessibles aux PMR.